

Procedure file

[Informations de base](#)

2020/2143(DEC)

DEC - Procédure de décharge

Décharge 2019 : Budget général de l'UE - Cour de Justice

Procédure terminée

Sujet

8.70.03.09 Décharge 2019

[Acteurs principaux](#)

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	 STRUGARIU Ramona	
	Rapporteur(e) fictif/fictive	
	 LENAERS Jeroen	
CONT Contrôle budgétaire	 GARCÍA MUÑOZ Isabel	10/07/2020
	 PEKSA Mikuláš	
	 CZARNECKI Ryszard	
	 FLANAGAN Luke Ming	
Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
DEVE Développement	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
INTA Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	


BUDG Budgets	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
ECON Affaires économiques et monétaires	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
FEMM Droits de la femme et égalité des genres	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
ITRE Industrie, recherche et énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
TRAN Transports et tourisme	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
REGI Développement régional	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
AGRI Agriculture et développement rural	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
PECH Pêche	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
CULT Culture et éducation	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
JURI Affaires juridiques	
LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
AFCO Affaires constitutionnelles	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.



[LEBRETON Gilles](#)

02/09/2020

[Evénements clés](#)

29/07/2020	Publication du document de base non-législatif	COM(2020)0288	
15/09/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
01/03/2021	Vote en commission		
26/03/2021	Dépôt du rapport de la commission	A9-0064/2021	Résumé
27/04/2021	Débat en plénière		
28/04/2021	Décision du Parlement	T9-0167/2021	Résumé
24/09/2021	Publication de l'acte final au Journal officiel		

[Informations techniques](#)

Référence de procédure	2020/2143(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CONT/9/03749

[Portail de documentation](#)

Document de base non législatif		COM(2020)0288	29/07/2020	EC
Avis de la commission	JURI	PE657.430	15/12/2020	EP
Projet de rapport de la commission		PE657.240	16/12/2020	EP
Document de base non législatif complémentaire		05792/2021	05/02/2021	CSL
Amendements déposés en commission		PE680.751	08/02/2021	EP
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0064/2021	26/03/2021	EP Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0167/2021	28/04/2021	EP Résumé

[Acte final](#)

Budget 2021/1548

[JO L 340 24.09.2021, p. 0122](#)

Décharge 2019 : Budget général de l'UE - Cour de Justice

La commission du contrôle budgétaire a adopté le rapport de Ramona STRUGARIU (Renew Europe, RO) recommandant au Parlement européen de donner décharge au greffier de la Cour de justice sur l'exécution du budget de la Cour pour l'exercice 2019.

Les députés ont constaté que la Cour des comptes n'a relevé aucune déficience notable lors de la vérification des domaines liés aux ressources humaines et aux marchés publics pour la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

Les paiements dans leur ensemble pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 pour les dépenses administratives et autres de la Cour de justice étaient exempts d'erreur significative.

Gestion budgétaire et financière

En 2019, le budget de la CJUE s'élevait à 429.468.936 euros (410.025.089 euros en 2018) et le taux d'exécution était

de 98,7 % (contre 99,18 % en 2018). Près de 75 % du budget de la CJUE a été alloué aux dépenses relatives aux membres et au personnel. Le rapport a noté que la CJUE continue de surestimer certains de ses engagements pour diverses lignes budgétaires. À cet égard, les députés ont appelé la CJUE à poursuivre ses efforts pour assurer une bonne gestion financière pour toutes les lignes budgétaires afin d'éviter des écarts importants entre les engagements et les paiements.

Affaires judiciaires

Le rapport a souligné que la Cour de justice a enregistré un grand nombre de nouvelles affaires en 2019, 966, soit une augmentation de 13,78 % par rapport à 2018. Un grand nombre de nouvelles affaires ont également été portées devant le Tribunal en 2019, 939, contre 834 en 2018. Un nombre record d'affaires clôturées a été enregistré, 865, soit une augmentation de 13,8 % par rapport à 2018.

En 2019, les questions traitées par la Cour de justice concernaient principalement la concurrence et les aides d'État ainsi que l'espace de liberté, de sécurité et de justice, tandis que les questions traitées par le Tribunal concernaient principalement les aides d'État et la propriété intellectuelle et industrielle.

Les députés ont salué la réduction de la durée moyenne des procédures devant la Cour de justice et le Tribunal.

Ressources humaines

La répartition des postes par secteur d'activité reste similaire à celle des années précédentes, avec près de 85 % des postes consacrés aux activités juridictionnelles et linguistiques.

Notant avec inquiétude le nombre élevé de cas d'épuisement professionnel signalés ces dernières années au sein de la CJUE, les députés ont exhorté la CJUE à surveiller de près l'efficacité des mesures nouvellement introduites pour faire face à l'augmentation de la charge de travail et à faire des efforts plus substantiels pour prévenir l'épuisement professionnel.

Communication

Le rapport note que l'un des principaux points des activités de communication de la CJUE en 2019 a été l'utilisation accrue des médias sociaux propriétaires afin d'assurer une plus grande diffusion de ses informations.

Décharge 2019 : Budget général de l'UE - Cour de Justice

Le Parlement européen a décidé par 612 voix pour, 78 contre et 8 abstentions, de donner décharge au greffier de la Cour de justice sur l'exécution du budget de la Cour pour l'exercice 2019.

Les députés ont constaté que la Cour des comptes n'a relevé aucune déficience notable lors de la vérification des domaines liés aux ressources humaines et aux marchés publics pour la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Les paiements dans leur ensemble pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 pour les dépenses administratives et autres de la Cour de justice étaient exempts d'erreur significative.

Gestion budgétaire et financière

En 2019, le budget de la CJUE s'élevait à 429.468.936 EUR (410.025.089 EUR en 2018) et le taux d'exécution était de 98,7 % (contre 99,18 % en 2018). Près de 75 % du budget de la CJUE a été alloué aux dépenses relatives aux membres et au personnel.

Les députés ont constaté que la CJUE continue de surestimer certains de ses engagements pour diverses lignes budgétaires et que des sommes importantes ont été versées en 2020 au titre des engagements reportés. La CJUE est invitée à poursuivre ses efforts pour assurer une bonne gestion financière pour toutes les lignes budgétaires afin d'éviter des écarts importants entre les engagements et les paiements.

Gestion interne, contrôle interne, performance

Le Parlement a souligné que la Cour de justice a enregistré un grand nombre de nouvelles affaires en 2019, 966, soit une augmentation de 13,78 % par rapport à 2018. Un grand nombre de nouvelles affaires ont également été portées devant le Tribunal en 2019, 939, contre 834 en 2018. Un nombre record d'affaires clôturées a été enregistré, 865, soit

une augmentation de 13,8 % par rapport à 2018.

En 2019, les questions traitées par la Cour de justice concernaient principalement la concurrence et les aides d'État ainsi que l'espace de liberté, de sécurité et de justice, tandis que les questions traitées par le Tribunal concernaient principalement les aides d'État et la propriété intellectuelle et industrielle.

Les députés ont salué la réduction de la durée moyenne des procédures devant la Cour de justice et le Tribunal.

Soulignant l'importance de délaborer des rapports sur les principaux indicateurs de performance clés mis en place dans le cadre du processus de réforme structurelle, les députés ont demandé à la CJUE de fournir une synthèse dans le prochain rapport annuel d'activités.

Ressources humaines

La répartition des postes par secteur d'activité reste similaire à celle des années précédentes, avec près de 85 % des postes consacrés aux activités juridictionnelles et linguistiques.

Les députés ont insisté sur l'importance de remédier au manque d'équilibre hommes-femmes au sein du collège des juges tout en prenant acte du fait que les efforts en matière d'égalité des chances sont de plus en plus visibles au niveau administratif, avec une proportion de femmes s'élevant à 41 % dans l'encadrement intermédiaire et à 40 % dans l'encadrement supérieur.

Notant avec inquiétude le nombre élevé de cas d'épuisement professionnel signalés ces dernières années au sein de la CJUE, les députés ont exhorté la CJUE à surveiller de près l'efficacité des mesures nouvellement introduites pour faire face à l'augmentation de la charge de travail et à faire des efforts plus substantiels pour prévenir l'épuisement professionnel.

Éthique et politique d'intégrité

Le Parlement a noté qu'un cas présumé de harcèlement a été signalé en 2019 et qu'il a été conclu que les faits allégués ne constituaient pas un harcèlement au sens de l'article 12 bis du statut. Il a salué le fait que les règles et procédures visant à lutter contre le harcèlement sont publiées sur l'intranet de la CJUE matière en matière de alerte éthique adoptées en 2017.

Les députés se sont félicités de la formation intitulée «Règles de bonne conduite » et de la création de la cellule «Égalité des chances et diversité» au sein de la direction des ressources humaines et de l'administration du personnel.

Rappelant que la dernière révision du code de conduite des membres du personnel est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017, les députés ont réaffirmé la nécessité de dispositions détaillées concernant des questions telles que les conflits d'intérêts, les activités extérieures, les activités professionnelles après la cessation des fonctions et l'emploi rémunéré des conjoints.

Communication

L'un des principaux points des activités de communication de la CJUE en 2019 a été l'utilisation accrue des médias sociaux propriétaires afin d'assurer une plus grande diffusion de ses informations. Les députés ont invité la CJUE à être présente sur les réseaux sociaux gratuits pour améliorer ainsi la transparence et élargir son audience. Ils ont également souligné le développement de la collaboration avec les magistrats nationaux, dont 2.824 ont été reçus à la Cour pour des séminaires, formations, visites ou stages en 2019, contre 2.292 en 2018.

Enfin, le Parlement s'est félicité du fait que la CJUE a toujours pleinement coopéré avec l'OLAF et qu'elle s'engage à poursuivre cette bonne coopération.